

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2019

Etaient Présents 53 titulaires, 2 suppléants, 7 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Paule BERGES, André BERNOS, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Francis PASSET, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Maïté POTIN,, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Aurélie GIRAUDON, Marylise BISTUE, Raymond VILLALBA, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Suppléants : Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE, Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET

Pouvoirs : Guy BONPAS-BERNET à Jean-Claude COSTE, Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER, Dominique FOIX à Daniel LACRAMPE, Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES à Maylis DEL PIANTA, Christophe GUERY à Michel ADAM, David MIRANDE à Muriel BIOT, Elisabeth MEDARD à Pierre CASABONNE

Absents : Joseph LEES (excusé), Gérard ROSENTHAL (excusé), Jacques NAYA (excusé), Valérie SARTOLOU (excusée), Jean-Claude COUSTET (excusé), France JAUBERT-BATAILLE, Alain CAMSUSOU, Cédric PUCHEU, Cédric LAPRUN, Gérard LEPRETRE, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Etienne GAILLAT, Gérard BURS

RAPPORT N° 34-191211-SET-

ADOPTION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Mme MIRANDE rappelle que la Communauté de Communes du Piémont Oloronais, dont les compétences et obligations ont été reprises par la Communauté de Communes du Haut-Béarn à effet du 1^{er} janvier 2017, suite à fusion, était partie prenante au Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage des Pyrénées-Atlantiques 2011-2017.

Dans le cadre du renouvellement de ce Schéma, plusieurs réunions ont eu lieu au cours des deux dernières années, qui ont permis de faire un état des lieux exhaustif et de prévoir son évolution pour la période 2020-2026.

En dernier lieu, la Commission consultative des gens du voyage du 2 octobre 2019 a proposé de faire délibérer les EPCI et communes concernées sur ce projet de Schéma.

En ce qui concerne, la Communauté de Communes du Haut-Béarn, le plan d'action se déploie autour de trois axes :

1) Concernant l'offre d'équipement :

- Restituer son usage à l'aire de Gabarn-Précilhon pour accueillir les rassemblements saisonniers et éviter ainsi des stationnements illicites sur l'espace public. A cet effet, il est toujours envisagé d'augmenter la capacité de cette aire pour la porter à 100 / 150 caravanes, soit en trouvant du terrain aux alentours immédiats, soit comme entendu avec les services de l'Etat, de conventionner, à défaut de toute autre solution, avec des propriétaires privés.
- Extension du terrain familial ou création d'habitat adapté en lien avec l'Office 64 de l'Habitat (accord de principe du 22 mars 2019) et après aboutissement des discussions et régularisations attendues de la part de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Lycée des Métiers de la Montagne, pour répondre à l'amélioration des conditions de vie des familles sédentarisées à Soeix.
- Développer avec l'Association Gadjé Voyageurs 64 (AGV 64) une offre de médiation locative comme levier à l'insertion.

2) Concernant la coordination de l'action :

- Mise en place d'un comité territorial des partenaires du schéma. L'effet attendu est, par l'organisation de 2 réunions par an, d'élaborer la feuille de route pour la réalisation du schéma et assurer le suivi de sa mise en œuvre,
- Mise en place d'une coordination des acteurs sociaux. Les effets attendus sont une meilleure coordination des acteurs autour de situations individuelles, le partage d'information et des échanges sur les pratiques,

3) Concernant l'inclusion :

- Accompagnement locatif de l'AGV64 sur les Angles et sur la résolution de la situation du site de Soeix. Les effets attendus sont la disparition des situations à risque (liées à l'insalubrité ou aux conflits), et la réduction des situations conflictuelles en prise directe avec les élus,
- Construire les conditions d'une médiation sociale à partir de l'analyse des besoins sociaux menée pendant le schéma. L'effet attendu est une amélioration de l'insertion sociale.

Dans ce cadre, il est proposé, au titre de la médiation sociale, et ne bénéficiant pas de personnes susceptibles d'assurer ces fonctions au sein de nos services, de travailler en partenariat avec l'association Gadjé Voyageurs.

D'autre part, à l'instar d'autres territoires voisins dotés d'une Aire de Grand Passage, il est proposé de mettre en place une fermeture hivernale annuelle de l'Aire de Gabarn-Précilhon permettant d'organiser les travaux d'entretien ou autres qui ne peuvent pas être bien entendus réalisés sans risque en cas de présence de caravanes sur site.

La période de fermeture hivernale, prenant en compte la période de la Toussaint pendant laquelle l'Aire doit pouvoir accueillir les familles venant honorer leurs morts, serait arrêtée, pour chaque année, du 1^{er} décembre au 31 mars.

Les EPCI sont invités à délibérer et à donner leur avis sur le plan d'actions, avant approbation par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

À l'issue de ces délibérations, le Préfet arrêtera définitivement le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage des Pyrénées-Atlantiques.

Les différents organismes associés lors de l'élaboration du schéma participeront à sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation en tant que partenaires ou maîtres d'ouvrage des actions identifiées.

Sur la base du présent rapport et du plan d'actions du schéma (*consultable dans les services de la CCHB*),

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **EMET** un avis favorable au projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage des Pyrénées-Atlantiques,
- **AUTORISE** toutes les décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **AUTORISE** le Président à signer le Schéma pour la Communauté de Communes du Haut-Béarn en tant que partenaire à sa réalisation,
- **APPROUVE** la mise en place d'un partenariat avec l'Association Gadjé Voyageurs au titre de la médiation sociale en direction des gens du voyage,
- **DÉCIDE** d'une fermeture hivernale annuelle pour la période du 1^{er} décembre au 31 mars,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 11 décembre 2019

Suit la signature

Le Président

Signé DL

Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 16/12/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 16/12/2019